"BÂTIR ENSEMBLE"

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue en vidéo conférence le 31 janvier 2022 à 19h00.

Sont présent(e)s : Madame Marie-Hélène Pilote, messieurs Guy Boivin, Serge A. Lavoie, Christian Nadeau, René Hamelin, Jean-François Mayrand et monsieur Alain Talbot, maire.

Est aussi présente : Madame Lili Harbour, secrétaire-trésorière adjointe.

Est absent : Monsieur Jacquelin Fraser, directeur général greffier-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance spéciale
2. Renoncement à l'avis de convocation de la séance spéciale du 31 janvier 2022
3. Nomination au poste de secrétaire de réunion
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du Budget 2022
6. Adoption du Plan triennal d'immobilisations (PTI)
7. Période de questions
8. Levée de la séance spéciale

1. Ouverture de la séance spéciale

Constatant le quorum, monsieur Alain Talbot, maire, déclare la séance spéciale ouverte à 19h45.

2022-01-31-01 RENONCEMENT À L'AVIS DE CONVOCATION DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 31 JANVIER 2022

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Jean-François Mayrand et résolu de renoncer à l'avis de convocation de la séance spéciale du 31 janvier 2022.
À l'unanimité.

2022-01-31-02 NOMINATION AU POSTE DE SECRÉTAIRE DE RÉUNION

Il est proposé par madame Marie-Hélène Pilote, appuyé par monsieur Serge A. Lavoie et résolu de nommer madame Lili Harbour comme secrétaire de réunion.
À l'unanimité.

2022-01-31-03 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Marie-Hélène Pilote et résolu d'adopter l'ordre du jour.
À l'unanimité.

2022-01-31-04 ADOPTION DU BUDGET 2022

CONSIDÉRANT les augmentations à différents postes budgétaires;

CONSIDÉRANT une hausse de certaines soumissions;

EN CONSÉQUENCE il y a une augmentation de la taxe foncière de 2,5% sur un budget de $ 2 078,000.00;

Il est proposé par monsieur Jean-François Mayrand, appuyé par madame Marie-Hélène Pilote et résolu d'adopter le Budget 2022, tel que présenté.
À l'unanimité.

2022-01-31-05 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI)

CONSIDÉRANT les stratégies de choix;

CONSIDÉRANT les projets s'échelonnant sur 3 ans;

Il est proposé par monsieur Serge A. Lavoie, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'adopter le Plan triennal d'immobilisations (PTI), tel que présenté.
À l'unanimité.

7. Période de questions
Aucune question.

2022-01-11-06 LEVÉE DE LA SÉANCE
Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Marie-Hélène Pilote et résolu de lever la séance spéciale à 19h55.
À l'unanimité.

Alain Talbot, Maire
Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sein de l'article 142(2) du Code municipal.

Lili Harbour, secrétaire de réunion
Je, Lili Harbour, secrétaire de réunion, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 31 janvier 2022.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 7 février 2022.